

L'Écho Chapellois



ÉDITO

Chers Chapelloises et Chapellois,

Au moment où j'écris cet édito, je pourrais vous dire « Vive le printemps ». Le soleil est là mais dehors le vent est encore bien frais.

Pour la municipalité, c'est le moment de la préparation du budget 2018. Cette année sera une année d'investissements limités mais important avec 3 gros sujets :

- L'achat du bâtiment qui accueillait Ambulances 35. Il s'agit d'anticiper sur l'avenir pour cet espace situé en plein bourg et dont nous devons maîtriser le devenir. Une décision sera prise sur sa destination future : locations, transformations... Nous travaillons pour La Chapelle 2030.

- La rénovation d'une longueur de routes d'environ 1,5 Km vers La Jetais. Là aussi, nous ne souhaitons pas laisser l'avenir avec des routes dégradées.

- La mise aux normes d'accessibilité d'un certain nombre de bâtiments publics.

Nous devons anticiper budgétairement un futur investissement, à savoir la transformation de « La Bonne Franquette » en lieu intergénérationnel, en hébergements (Chambre d'hôtes, gîtes)... Nous en reparlerons de manière plus précise.

L'année sera aussi consacrée à la réflexion autour de l'aménagement de la Rue du Plat d'Or pour, à la fois, accueillir la circulation automobile mais aussi sécuriser les déplacements doux. Les riverains de cette rue seront consultés le moment venu. A titre d'information, le lotissement du Pont es Frères va accueillir de nouvelles maisons et un autre projet de lotissement prend forme.

Vous le voyez, c'est aussi le printemps pour de nouveaux projets pour améliorer encore et toujours votre qualité de vie.

Bons premiers rayons de soleil.

Bon jardinage...

Le Maire

NB : A toute fins utiles, je rappelle que je n'autorise jamais, sans vous prévenir, que des démarcheurs, par téléphone ou à votre domicile, se servent de la mairie ou de moi-même pour proposer des services ou vendre des objets (calendrier, oignons de tulipe dernièrement). Attention à La Générale des Eaux Service qui propose un service d'assurance entretien qui est déjà fourni par votre plombier ou notre prestataire du syndicat des eaux.

Numéro 109
Avril 2018

SOMMAIRE

- Edito
- Vie Municipale P 2 à 12
- Vie Intercommunale P 13 à 16
- Vie Culturelle P 17 à 18
- Associations P 19 à 22
- Développement durable : P 23
- Mémento Vie Pratique P 24



Application Panneau Pocket !

A votre domicile, au travail, dans la rue... à l'extérieur de la commune, toutes les informations et les événements qui concernent la commune sont toujours à portée de main sur votre téléphone grâce à l'application **Panneau Pocket** !

C'est gratuit et sans obligation ! Plus d'infos page 11 de cet écho.

Réunion du 8 janvier 2018

- **Marché d'assistance aux communes de moins de 2 000 habitants - Projet ex Bonne-Franquette - Proposition de mission d'assistance de la Société Publique Locale de Construction Publique d'Ille et Vilaine**

Monsieur le Maire donne lecture du mail en date du 29 Décembre 2017 émanant de Mr Ange - Marie BENOIT, Directeur Général de la Société Publique Locale de Construction Publique d'Ille et Vilaine (SPL 35) faisant part, suite au dernier rendez-vous en Mairie, de la définition du contenu de la mission qui pourrait être confiée à la SPL, dans le cadre du marché «d'assistance aux communes de moins de 2 000 habitants » ? qui concernerait le projet d'aménagement touristique dans les locaux de l'ex « Bonne-Franquette ». La SPL 35 travaille sur les 3 axes suivants :

- 1°) Analyse de la pertinence du projet en cernant les prospects et le marché potentiel au travers des activités de la Commune et du potentiel touristique de la région.
- 2°) Analyse de la capacité du patrimoine proposé à accueillir le programme en terme de surface et de normes réglementaires (ERP, PLU)
- 3°) Définition d'un budget, avec une enveloppe générale.

La méthodologie envisagée serait la suivante : 9 ½ journées :

- ½ journée : visite du site, rencontre avec la Commune
- 1 journée : analyse du marché, validation des postulats avec la Mairie.
- 1 journée : analyse réglementaire
- 1 journée : étude capacitaire
- 1 journée : estimation financière, rédaction du rapport.

Le coût de la mission est le suivant :

Coût total : 3 780,00€ HT, soit 4 536,00 € TTC, dont 20% à la charge de la Commune, soit 907,20 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 11 voix Pour et 3 Abstentions :

- Décide de confier le marché d'assistance aux Communes de moins de 2000 habitants à la SPL 35 dans le cadre du projet d'aménagement touristique de l'ex « Bonne Franquette » dans les conditions désignées ci-dessus.
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué pour signer les différentes pièces administratives inhérentes à ce marché.

- **Décision relative aux modalités de mise en place des rythmes scolaires - Année scolaire 2018-2019**

Monsieur le Maire rappelle le courrier de Monsieur l'Inspecteur d'Académie d'Ille et Vilaine en date du 19 Septembre 2017 relatif à la modification des horaires des écoles publiques pour la rentrée scolaire 2018-2019 ainsi que le courrier de Mr l'Inspecteur d'Académie en date du 7 Novembre 2017. Il rappelle également le bilan de l'enquête réalisée auprès des parents d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019, présentée en Conseil Municipal du 4 Décembre 2017.

Monsieur le Maire précise que cette question a également été débattue en commission « rythmes scolaires » du 13 novembre 2017 et en Conseil d'école en date du 18 Décembre 2017. Il rappelle enfin que la réglementation impose que tout changement horaire, même minimum, recueille l'avis de l'Inspecteur de circonscription avec transmission à l'inspecteur d'Académie et présentation au Conseil Départemental de l'Education.

Monsieur le Maire consécutivement aux différentes concertations, propose de passer à la semaine de 4 jours pour la rentrée scolaire 2018/2019 selon les modalités horaires suivantes :

- lundi : matin : 8h45 – 12h15 (3h30) et après-midi : 14h15 – 16h45 (2h30)
 - mardi, jeudi, vendredi : idem
- Soit un total de 6 h00 par jour.

Cette proposition est motivée pour les éléments suivants :

- une pause méridienne de 2 heures (12h15- 14h15) permettra une pause déjeuner avec 2 services pour les enfants et la réalisation pour les enseignants de l'APC (Activité Pédagogique Complémentaire), les enfants étant plus disponible intellectuellement sur cette plage horaire du midi qu'en fin de journée.
- la mise en place de ces horaires correspondant à une demande des parents.
- la municipalité souhaite cette modalité d'organisation afin d'optimiser la gestion du service garderie ; l'heure de fin des cours devant permettre à un maximum de parents travaillant sur Rennes, de pouvoir reprendre leurs enfants sans avoir à payer de garderie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'organiser la mise en place des rythmes scolaires pour l'année scolaire 2018-2019 selon les modalités désignées ci-dessus.

- **Modification des horaires de la garderie et des tarifs**

Monsieur le Maire fait part de la demande de 3 parents d'élèves concernant la possibilité d'ouvrir la garderie le matin à partir de 7h15 au lieu de 7h30, soit un quart d'heure plus tôt qu'actuellement. Il rappelle les horaires et tarifs actuels :

- le matin : 7h30 – 8h35 : 1,10 €
- le matin : 8h15 – 8h35 : 0,55 €
- le soir : 17h15 – 17h45 : 0,55 €
- le soir : 17h15 – 18h45 : 1,10 €
- le mercredi de 11h45 à 12h45 : gratuit
- le mercredi de 12h45 à 13h30 : 0,55 €

Monsieur le Maire propose de modifier les horaires et tarifs comme suit :

- le matin : 7h15 – 8h35 : 1,50 €
- le matin : 7h30 – 8h35 : 1,10 €
- le matin : 8h15 – 8h35 : 0,55 €
- le soir : 17h15 – 17h45 : 0,55 €
- le soir : 17h15 – 18h45 : 1,10 €
- le mercredi de 11h45 à 12h45 : gratuit
- le mercredi de 12h45 à 13h30 : 0,55 €

Monsieur le Maire précise qu'il sera demandé un justificatif de l'employeur des parents d'élèves pour justifier le besoin de garderie à partir de 7h15 le matin. Il spécifie que l'agent communal chargé de la garderie aura donc ses horaires modifiés en conséquence.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide de modifier les horaires et tarifs de la garderie dans les conditions désignées ci-dessus.

Informations

- **Château - Projet de Périmètre Modifié - Information relative à l'enquête publique**

Monsieur le Maire fait part qu'une enquête publique relative au projet de modification du Périmètre de Protection d'un monument historique (château du Bouëxic et son domaine) se déroulera du lundi 19 Février 2018 (8h30) au Vendredi 23 Mars 2018 (12h00).

Monsieur le Maire informe, d'autre part, que le commissaire enquêteur recevra personnellement les observations du public en Mairie de LA CHAPELLE-BOUEXIC les :

- lundi 19 Février 2018 de 14h00 à 17h00
- vendredi 2 Mars 2018 de 9h00 à 12h00
- vendredi 23 Mars 2018 de 9h00 à 12h00.

- **Passage à mi - temps de Mr COURTEL Loïc**

Monsieur le Maire rappelle les délibérations suivantes :

- délibération du 15 Mai 2017 relative aux modalités de création de poste à temps partiel.
- délibération du 28 Mai 2017 relative à l'avis favorable à la demande de temps partiel à hauteur de 17,30/35^{ème} à compter du 1^{er} janvier 2018 de Mr COURTEL Loïc sous réserve de l'avis favorable de la commission de déontologie et sous réserve que l'activité professionnelle au titre de l'entreprise de Mr COURTEL ne perturbe pas le bon déroulement de l'activité à mi-temps au titre des services techniques.

Monsieur le Maire propose l'emploi du temps suivant concernant Mr COURTEL Loïc :

- Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi, de 13h30 à 17h00
soit 3,5 h x 5 jours = 17,30 h par semaine.

Dans ce cadre, il sera établi une nouvelle fiche de poste concernant l'emploi du temps de Mr COURTEL Loïc.

- **Rapport d'activités - Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Bruyères**

* Rapport sur le prix et la qualité du service (R.P.Q.S.) 2016

1°) Organisation administrative du service.

Le SIAP LES BRUYERES regroupe les Communes de Bourg des Comptes, Bovel, Bruc-Sur-Aff, Chanteloup, Comblessac, Crevin, Guichen, Pont-Réan, Les Brulais, Lohéac, Maure de Bretagne, Mernel, Pancé, Pipriac, Pléchatel, Poligné, Saint-Malo-de-Phily, Saint-Séglin, et Saint-Senoux. Elle dessert partiellement Guypri-Messac.

2°) Estimation de la population desservie : 40 600 habitants.

3°) Conditions d'exploitation du service.

Depuis le 1^{er} Juin 2014, la SIE des Bruyères et de Maure-Mernel sont regroupés. Ces services sont exploités en affermage.

Le délégataire est la SAUR.

- secteur des Bruyères : DSP de 12 ans, fin le 31 Décembre 2015.
- secteur de MAURE-MERNEL : DSP de 12 ans, fin le 31 Décembre 2021.

4°) Prestations exercées dans le cadre du service :

- Gestion du service (surveillance et entretien des installations)
- Gestion des abonnés
- Entretien
- Renouvellement du matériel
- Prestations particulières (entretien des points de distribution publics, recherche et élimination des fuites).

5°) Ressources en eau

* Points de prélèvement :

Année 2015 Année 2016 Variation

- St SENOUX : 103 590 m3 112 069 m3 + 8,19 %
- Forage de MERNEL 170 330 m3 163 743 m3 - 3,87 %

* Importation d'eau :

- SMP OUEST 35 1 483 455 m3 1 547 077 m3 + 4,29 %
- SIE de la Forêt de Paimpont 41 550 m3 28 689 m3 - 30,95 %

* Total des volumes d'eau potable :

- Ressources propres : 14,08 %
- Importations : 85,95 %

6°) Nombres d'abonnés

Année 2015 Année 2016 Variation

Nombre total d'abonnés 17 852 18 140 + 1,61 %, dont LA CHAPELLE-BOUEXIC : 631 abonnés.

7°) Longueur de réseau

Année 2015 Année 2016 Variation

Linéaire en kms : 1 045,2 1 046,4 + 0,12 %

8°) Fixation des tarifs en vigueur

Au 1^{er} Janvier 2017, les formules d'indexation appliquées conduisent aux variations suivantes par rapport aux tarifs de base en vigueur.

Les tarifs concernant la part de la Société SAUR sont fixés par le contrat et indexés annuellement par application aux tarifs de base d'un coefficient définitif au contrat.

-> Secteur des Bruyères : - 0,44 %

-> Secteur de Maure-Mernel : + 8,89 %

NB : Les taxes et redevances sont fixées par les organismes concernés. Le service est assujéti à la TVA.

Le prix de l'eau secteur des Bruyères.

* Prix théorique du m3 pour un usager consommant 120 m3 : 2,91 €/m3.

La facture d'un usager consommant 120 m3 (Hors TVA et hors redevance pollution) a augmenté de + 6,99 % depuis le début 2007.

Le prix de l'eau du Syndicat MAURE-MERNEL

* Prix du m3 pour un usager consommant 120 m3 : 2,92 € /m3.

La facture d'un usager consommant 120 m3 (Hors TVA et hors redevance pollution) a diminué de 0,52 % depuis le début 2007.

9°) Qualité de l'eau (source ARS)

L'eau distribuée au cours de l'année 2016 a été de bonne qualité microbiologique. Elle est restée conforme aux limites réglementaires fixées par les éléments indésirables et les pesticides recherchés.

10°) Renouvellement des réseaux

Le linéaire renouvelé en 5 ans est de 27,474 kms.

11°) Travaux payés au cours de l'exercice : 519 531 €

• Rapport d'activité du SDE 35 (Syndicat Départemental d'Electricité 35)

1°) Les chiffres clés :

* Production : 11 706 kms de réseau moyenne tension (HTA)

* Transport RTE : 14 029 kms de réseau basse tension BT

* Age moyen des ouvrages : 26 ans

* Réseau basse tension « fil nu » : 19,2 %

* Postes cabines hautes : 1 096 soit 7,4 % des postes

* Réseau HTA en souterrain : 33,8 %

* Réseau BT en souterrain : 39,7 %

2°) La qualité de l'énergie

Durée moyenne annuelle de coupure en 2015 : 109 minutes.

3°) La réclamation des usagers : 581 582 usagers dans le 35

* dont 84,2 % des contrats souscrits auprès du fournisseur historique EDF

* 242 réclamations

* Investissement sur les réseaux électriques

Très léger recul des opérations d'effacement de réseaux qui restent cependant une activité soutenue auprès des Communes.

* Compétences

Depuis 2015 : le SDE 35 dispose d'une compétence « globale » sur l'éclairage public qui comprend :

- la maintenance

- les petits travaux

- les travaux d'investissement (extensions, rénovations et effacements).

* 174 collectivités concernées.

* 47 883 points lumineux gérés par le service Eclairage public.

4°) Transition énergétique

* Lancement du réseau de 89 bornes de recharges Béa (Bornes Electriques pour Automobiles) en 2016.

* Bilan :

Après 6 mois de fonctionnement, le service comptait 259 abonnés ayant réalisés au total près de 1800 charges.

Profil des utilisateurs : 78 % des abonnés Béa viennent de Bretagne.

5°) Projet SMILE EP Intelligent

L'objectif est d'intégrer les solutions d'éclairage public intelligent et d'équipements techniques multi-services dans les projets de rénovation ou de développement urbain.

2 enjeux :

1°) optimisation des consommations énergétiques de l'éclairage public.

2°) l'infrastructure d'éclairage public devient un support numérique innovant pour d'autres services.

- capteurs météo, bruit, pollution

- bornes wifi

6°) Groupement d'achat de gaz

* 125 collectivités d'Ille et Vilaine ont adhéré à ce groupement.

* ANTARGAZ est le fournisseur retenu pour la fourniture en gaz du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

=> 30 % par rapport au précédent marché.

7°) Les moyens financiers - Budget 2016 :

- Dépenses : 41,734 millions d'€

- Recettes : 37,323 millions d'€.

8°) Moyens humains

Le SDE compte 37 agents fin 2016.

• **Rapport d'activité du SMICTOM et information relative à la réorganisation des points de collecte poubelle pour les services de la Mairie**

1°) Les Chiffres clés :

* 44 communes

* 74 habitants/km²

* 34 000 ménages

* 3 600 entreprises

* 36 500 logements dont :

- 85 % de résidences principales

- 6 % de résidences secondaires

- 9 % de logements vacants

* les élus : Présidente : Mme Christine GARDAN – Maire de la NOE-BLANCHE.

* Le personnel : 26 agents

* Emplois liés aux déchets : 93 ETP

2°) Organisation et équipements

- Emballages recyclables : 25 363 bacs individuels et collectifs

- Déchets résiduels : 35 677 bacs individuels et collectifs

- Bio déchets : 33 913 bacs individuels et collectifs

+ 27 points d'apport volontaire

207 conteneurs à verre

158 conteneurs à papier

* 7 déchetteries pour les particuliers et les professionnels

* 2 plates formes de dépôt de végétaux (Petit-Fougeray et Tresboeuf)

* 2 recycleries : BAIN DE BRETAGNE et PIPRIAC

3°) Flux et tonnages

Quantité totale de déchets ménagers et assimilés collectés en 2016 :

42 985 tonnes dont :

- 6 939 tonnes de déchets résiduels

- 2 830 tonnes de déchets recyclables

- 2 302 tonnes de bio déchets

- 3 818 tonnes de verres

- 1 662 tonnes de papiers

- 25 435 tonnes de déchets collectés en déchetteries.

4°) Vente de composteurs :
6 771 dont :
- 4 892 en bois de 600 litres
- 1 879 en plastique de 320 litres.

5°) Bilan financier :
* Section de fonctionnement :

- Dépenses : 8 863 584 €
- Recettes : 7 944 500 €
≠ - 919 084 €

* Section d'investissement :
- Dépenses : 1 526 962 €
- Recettes : 548 024 €
≠ - 978 938 €

* Résultat de clôture 2016 cumulé
- Fonctionnement : - 247 423 €
- Investissement : + 404 412 €
Total : + 156 989 €

L'exercice 2016 est largement déficitaire (1 898 022,00 €) en raison de recettes en baisse ou inférieures à ce qui avait été prévu :

- soutiens financiers
- vente des matériaux de recyclage
- part variable de la redevance.

A cela s'ajoute la suppression de la participation financière des Communautés de Communes.

NB : Le report des résultats positifs des années antérieures permet d'amortir le chiffre de l'année 2016. Toutefois, la redevance devra nécessairement être augmentée à l'avenir pour retrouver l'équilibre.

- **Révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Pays des Vallons de Vilaine**

Le SCOT du Pays des Vallons de Vilaine a été approuvé le 7 Juin 2017. Monsieur le Maire précise que les documents suivants sont à la disposition des élus pour prise de connaissance :

- Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO)
- Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC).

D'autre part, il est précisé que le périmètre du SCOT a évolué afin d'intégrer les quatre communes de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Grand-Fougeray (Sainte-Anne-Sur-Vilaine, Grand-Fougeray, La Dominelais, Saint-Sulpice-des-Landes.)

- **Révision générale du PLU de BAULON : réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)**

Monsieur le Maire fait part qu'une réunion des Personnes Publiques Associées dans le cadre de la révision générale du PLU de BAULON se déroulera le mardi 23 Janvier 2018 à 13h30 dans les locaux du Pays des Vallons de Vilaine de GUICHEN.

- **Révision générale du PLU de LASSY : réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)**

Monsieur le Maire fait part qu'une réunion des Personnes Publiques Associées dans le cadre de la révision générale du PLU de LASSY se déroulera le mardi 23 Janvier 2018 de 16h00 à 18h15 au Pays des Vallons de Vilaine à GUICHEN.

- **Révision générale du PLU de GUIGNEN : réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)**

Monsieur le Maire fait part qu'une réunion des Personnes Publiques Associées dans le cadre de la révision générale du PLU de GUIGNEN se déroulera le mardi 23 Janvier 2018 de 9h30 à 11h30 au Pays des Vallons de Vilaine à GUICHEN.

- **Elaboration du PLU de MERNEL : réunion des PPA (Personnes Publiques Associées)**

Monsieur le Maire fait part qu'une réunion des Personnes Publiques Associées dans le cadre de l'élaboration du PLU de MERNEL se déroulera le 15 Janvier 2018 en Mairie de MERNEL.

- **Compte-rendu de la dernière réunion VHBC**

Madame Carole LETOURNEL, déléguée communautaire, fait part du compte-rendu de la dernière réunion de VHBC (Vallons de Haute Bretagne Communauté) :

* **Finances** :

Suite à la mise à jour des critères, le montant de DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) pour l'année 2017 est le suivant pour la Commune de LA CHAPELLE-BOUEXIC : 38 823 €

- le FPIC : 31 338,00 €

- les Contrats de Territoires : projet d'aménagement touristique dans les locaux de l'ex »Bonne-Franquette « : 120 000 €

* **Acquisitions de VAE** (Vélo à Assistance Electrique)

La Communauté de Communes a lancé un accord – cadre à bons de commande d'acquisition de vélo à assistance électrique. VHBC souhaite lancer une opération de 3 ans pour promouvoir la mobilité douce à travers un dispositif de location de vélo à assistance électrique pour les habitants du territoire. Le montant d'acquisition du vélo est de 1 650 € HT pour VHBC. Les conditions de location seront les suivantes :

- durée : 3 mois : 85 €

6 mois : 150 €

1 an : 275 €

Possibilité d'achat après 2 ans de location ininterrompue : 350 €.

* **Etablissement Public Territorial du Bassin de Vilaine (EPTB Vilaine)** :

Les statuts sont adoptés et l'adhésion pour le bloc de compétences socles est actée. Les compétences de l'EPTB seront les suivantes :

- l'approvisionnement en eau ;

- la maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols ;

- la lutte contre la pollution ;

- la protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;

- les aménagements hydrauliques concourant à la sécurité civile ;

- l'exploitation, l'entretien et l'aménagement d'ouvrages hydrauliques existants, à l'exclusion des ouvrages du barrage d'Arzal et de la Valière, Cantache et Haute-Vilaine.

RECRUTEMENT MILITAIRE



Tous les jeunes **nés entre AVRIL et JUIN 2002** doivent se faire recenser **avant le 30/06/2018**. Ils doivent se présenter à la mairie durant

cette période, munis du livret de famille. **Plus d'infos sur** www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/jdc

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. **Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire.** La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement**.

Le jeune est ensuite convoqué à la JDC « Journée de la Citoyenneté » Elle s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, **avant l'âge de 18 ans.**

La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de contact direct avec la communauté militaire et de découverte des multiples métiers et spécialités civiles et militaires qu'offre aujourd'hui aux jeunes, la Défense. Opportunités professionnelles mais également opportunité d'aide spécifique pour les jeunes en difficulté, qui pourront - s'ils le souhaitent - obtenir lors de cette journée des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

En fin de journée, **un certificat de participation est remis. Il est obligatoire pour l'inscription aux examens (baccalauréat, permis de conduire...) et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.**

P REVENTION

Avec les beaux jours, vous allez vous absenter de votre domicile ou stationner votre véhicule sur un parking le temps d'une promenade. Soyez prudent et ne tentez pas les personnes malveillantes. Les vols et cambriolages ne sont pas une fatalité. Il existe des moyens de s'en prémunir. Prenez le temps de lire ces quelques conseils :

Protection contre les cambriolages

- **Fermez à clé** vos portes et celles de vos dépendances
- **Fermez les volets** de nuit, adoptez un système de fermeture performant (Serrure 3 points ..)
- **En cas d'absence de nuit** laissez un signe de vie (lumière ou autre)
- **Rentrez le matériel ou les objets** en fin de journée, enfermez les; (Vélos, tondeuses ...)
- Ne laissez **pas vos clés sur votre véhicule**, même dans un garage.
- Installez une horloge programmable pour éclairer l'extérieur de votre habitation et/ou des projecteurs à détecteur de présence.
- Si vous avez été démarchés par des personnes qui vous ont paru curieuses ou insistantes, prévenez la gendarmerie en recueillant un maximum d'informations (immatriculation du véhicule, description des personnes, nombre d'individus ...)

En cas d'absence prolongée

- Faites relever votre courrier et ouvrir les volets de jour par les voisins,
- Signalez le à la gendarmerie, **l'opération tranquillité vacances** est totalement gratuite et permet aux forces de l'ordre d'effectuer des passages répétés durant votre absence quelle que soit la période de l'année.
- N'avisez de votre absence **que des personnes dignes de confiance**
- Renvoyez votre téléphone fixe sur votre portable.
- **Soyez vigilant en cas d'absence de vos voisins, la prévention est aussi collective.**

Protection contre les vols de/dans véhicules

- Fermez systématiquement les vitres et les portières.
- Ne laissez pas d'objets de valeur visibles (**Téléphones portables , ordinateurs...**)
- Évitez de stationner votre véhicule dans des lieux isolés.
- Attachez les deux roues à un point fixe.
- Le sac à main est un objet très convoité. Le portefeuille ou le porte monnaie, qui se trouve à l'intérieur, ne doit pas renfermer le code secret de la carte bancaire et les chèquiers.

La vigilance est la meilleure arme contre les voleurs, **vos méfiances** découragera les personnes malveillantes.

Tout peut être **objet de convoitise**, le préjudice lié aux dégâts est parfois plus important que le vol en lui-même.

Faites des copies de vos papiers d'identité et prenez des **photographies de vos objets de valeur** (Bijoux) en cas de sinistre cela simplifiera vos démarches.

Vous êtes victime d'un vol ou d'un cambriolage

Ne touchez à rien et signalez le à la gendarmerie (17) : En effet les techniques employées permettent de trouver des traces ou indices que vous n'avez pas forcément décelés.

En cas de doute ou de questions, contactez la Gendarmerie de PIPRIAC (02.99.34.40.89) ou de VAL D'ANAST (02.99.34.95.03) qui vous apportera volontiers une réponse.



ARGENT DE POCHE



Afin d'offrir une première expérience de travail aux jeunes **âgés de 16 à 18 ans**, Vallons de Haute Bretagne Communauté relance son dispositif Argent de Poche, porté par les PIJ.

Chaque jeune pourra ainsi réaliser 3 missions de 4 heures et être rémunéré 95 €.

Ces missions - tonte, peinture, archivage, etc... sont effectuées soit dans les communes, soit dans les services de la Communauté de communes.

En plus d'offrir une expérience professionnelle, le dispositif Argent de Poche permet de valoriser le travail des jeunes auprès des habitants et de favoriser la mobilité.

Infos complémentaires :

Les dossiers d'inscription sont à retirer et à retourner à la mairie pour le 20 Avril dernier délai.

Les candidatures seront retenues par ordre d'inscription à la Mairie.

TRANSPORTS SCOLAIRES



Dans le cadre de l'organisation des transports scolaires pour **l'année scolaire 2018 2019**, le Conseil Départemental propose des demandes de modification d'itinéraire, d'arrêts nouveaux...

S'adresser à la mairie avant la mi-mai
au 02.99.92.01.15.

Avis important

Depuis le 1er janvier 2018, les compétences en matière de transports scolaires et transports interurbains sont exercées par la Région Bretagne.

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles coordonnées du service des Transports d'Ille-et-Vilaine :

Conseil régional de Bretagne
Direction des transports et des mobilités
Service transports de l'Antenne de Rennes
283 avenue du Général Patton - CS21101
35711 Rennes Cedex 7

Mail:

antennederennes.transports@bretagne.bzh

Numéros de téléphone:

Pour les usagers

0 811 02 35 35 (transport scolaire)

et 0 810 35 10 35 (transport interurbain illenoo)

Sectorisation , arrêts desservis, fiches horaires , paiement en ligne

<http://transports.bretagne.bzh/circuits-scolaires/>

CHARDONS



Nous rappelons que les propriétaires, les agriculteurs, les métayers, les usagers et usagers sont tenus de procéder **du 1^{er} mai au 31 octobre** à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent, dont ils ont la jouissance ou l'usage. La destruction devra être opérée par voie chimique ou mécanique

et être terminée au plus tard avant la floraison. A cet égard, la destruction des chardons dans les espaces colonisés devra être effectuée **avant le 30 Juin** de chaque année. Les opérations de destruction devront être opérées dans le respect des réglementations relatives à l'environnement.

JOURNÉE CITOYENNE AU CIMETIÈRE



Pour une seconde expérience, la municipalité souhaite, organiser une journée citoyenne pour continuer l'amélioration du cimetière.

Nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 2 Juin de 9h à 12h00.**

L'objectif est de poursuivre les travaux, ce qui consiste à enlever le gravier actuel entre les tombes et le remplacer par le gravier schiste rouge.

Il nous semble intéressant que les Chapellois et Chapelloises jeunes ou moins jeunes se retrouvent autour de ce projet.

Merci de vous inscrire, dès que possible, auprès de Chrystelle à la mairie au **02.99.92.01.15** ou par mail à **mairie.de.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr**

Vos bras prolongés d'un râteau, d'une pelle, d'une brouette et un peu d'huile de coude suffiront avant de nous retrouver autour d'un casse-croûte prévu par la Mairie.

APPLICATION PANNEAU POCKET



Vous avez été nombreux à installer sur votre téléphone l'application Panneau Pocket. Cette application vous permet d'être informé en continu sur les événements de la Commune.

Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore installée, et

qui souhaitent le faire, vous trouverez ci-dessous la procédure à suivre :

Important : En installant cette application, la Mairie n'aura aucun accès à votre numéro de téléphone.

Panneau Pocket : Pour être informé en continu ! La commune s'est abonnée au service Panneau Pocket afin de transmettre aux chapellois des informations en continu sur leur téléphone portable : réunions, manifestations, alertes météo...

Consultable partout : à domicile, au travail, dans la rue...toutes les informations ou événements qui concernent la commune seront toujours à portée de main sur votre téléphone.

Un dispositif facile à installer et à utiliser pour tous !

1°) Rendez-vous sur l'App store ou Google play de votre téléphone.

2°) Saisir dans la barre de recherche « panneau pocket ».

3°) Cliquer ensuite sur le logo de Panneau Pocket puis sur installer.

4°) L'installation s'effectue toute seule.

5°) A la fin, un message apparaît en haut de votre écran.

6°) Une icône est créée sur votre téléphone. Il vous suffit de cliquer dessus puis choisir dans la liste la Commune en cliquant sur La Chapelle Bouexic n'oubliez pas de cliquer sur l'étoile au bout de la ligne.

Les informations sont accessibles, en balayant simplement votre écran avec votre doigt pour faire défiler les informations et les alertes de la commune.

Cette application est gratuite pour les utilisateurs. Lorsqu'une information vient d'être transmise, vous recevez une notification sur votre téléphone.

Avis aux associations : N'hésitez pas à transmettre vos événements à Linda LE LAY par mail lindalelay@gmail.com ou au 02.99.92.05.71

MARCHÉ



L'idée d'organiser un marché a été portée par la Commission d'animation. Dans un premier temps, il s'est agi de mesurer les conditions pour mettre en place ce marché, sur la place de l'Église :

- la sécurité,
- le personnel pour la mise en place,
- le contact avec les commerçants-ambulants,
- les besoins en électricité,
- un nombre suffisant de commerçants pour commencer.
- la publicité pour faire connaître le marché qui se déroulerait de 8 à 13 h.
- une date souhaitable pour commencer qui pourrait être le 19 mai.

Dans un second temps, le Conseil Municipal a validé cette idée de marché et donc accepté la mise à disposition du matériel nécessaire.

La recherche est donc lancée pour venir rejoindre un poissonnier, un vendeur de fruits et légumes.

Si le nombre minimum de 6 à 8 commerçants n'était pas atteint, la date de mise en place serait reportée.

Renseignements en privilégiant les renseignements par mail, tél.07 80 52 28 92 ou marche.lachapellebouexic@gmail.com

Carrefour Départemental du Vélo - 10 Juin



Organisé par le Département d'Ille-et-Vilaine, le **Dimanche 10 Juin, de 10h00 à 19h00**, ce premier carrefour réunira des professionnels du cycle ; des fédérations mettant en avant le vélo loisir, le vélo à assistance électrique, les équipements, la promotion du tourisme cyclable ; des animations pour tous : vélos anciens et costumes, parcours, essai de vélo à assistance électrique, promenade sur les routes

chapelloses qui seront fermées à la circulation automobile (au sud de la départementale 776), restauration, découverte du patrimoine.

Une organisation du Cyclo Club Chapellois avec la participation de l'Amicale Laïque, du Club de VTT, des Anciens Combattants, de l'US Chapelloise (football), du Club des Aînés.

Routes fermées le 10 Juin ? Pour les riverains, un badge sera proposé pour pouvoir circuler à vitesse très réduite. Priorité aux vélos.

Vendredi 8 Juin, à 20h, salle des fêtes : Quel avenir pour la pratique cyclable ? Animation par des intervenants promoteurs des mobilités douces.

TOUS A VELO LE 10 JUIN.

Vous souhaitez aider à l'organisation ?

Questions et renseignements : Mr Roger MORAZIN - Conseiller Départemental 06.76.41.92.41

NB : Qui connaît l'adresse du soleil ?

ZOOM SUR LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



Réunion du 31 Janvier 2018

Le Conseil Communautaire a décidé, à la majorité – 4 voix Contre et 1 abstention :

- d'instaurer la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations,
- d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 86 158 €.

Le Conseil Communautaire a décidé, à l'unanimité – 1 conseiller ne prenant pas part au vote :

- d'approuver l'avenant au contrat de partenariat Europe / Région / Pays de Vallons de Vilaine 2014 – 2020(volet 1) pour la période 2017-2020

La révision à mi-parcours permet des ajustements techniques des fiches actions notamment pour permettre à davantage de projets d'être éligibles. Une enveloppe de 2 346 083 € a été validée par la Région Bretagne pour le Pays de Vallons de Vilaine.



Réunion du 14 Mars 2018

Le Conseil Communautaire a décidé, à l'unanimité:

- d'approuver le renouvellement de la convention de partenariat avec la CCI d'Ille-et-Vilaine pour une période d'un an – cf mise en œuvre des objectifs opérationnels de la stratégie de développement économique de VHBC. Cette convention est sans incidence financière.
- d'approuver le renouvellement de l'offre de services proposée par la CCI d'Ille-et-Vilaine afin de permettre un accès local à l'ensemble des ressources nécessaires à un projet de création d'entreprise. Cette convention a une incidence financière de 2 010 € HT pour VHBC.
- d'approuver la mise en place du dispositif « Pass Commerce et Artisanat », dont l'objectif est d'aider à la modernisation du commerce et de l'artisanat indépendant. Une enveloppe de 18 750 € a été validée pour les communes de moins de 5 000 habitants (5 dossiers) et de 10 500 € pour les communes de plus de 5 000 habitants (2 dossiers). L'enveloppe totale de 29 250 € sera consommée au fil des demandes. La Région contribuera, pour sa part, à hauteur de 23 250 € au titre de ce dispositif.

Le Conseil Communautaire a décidé, à l'unanimité :

- de valider l'orientation du lancement d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'élaboration du programme détaillé de la piscine de Guichen.

Vie Intercommunale

ALSH -

Pendant ces vacances d'hiver, le projet « A la découverte de mon territoire » a débuté au centre de loisirs. Ce projet vise trois objectifs principaux :

- Faire découvrir aux enfants de manière ludique et pédagogique leur environnement, le territoire sur lequel ils grandissent et ses richesses
- Donner aux enfants des repères dans leur espace de vie
- Leur permettre de développer des connaissances sur leur patrimoine et la nature qui les entoure.

Dans le cadre de ce projet, les enfants ont reconstitué un puzzle des communes de la communauté de communes pour obtenir la carte de VHBC. Sur cette carte, installée sur un mur de l'accueil du centre de loisirs, les enfants ont collé une photo d'identité à l'endroit où ils habitent et des photos des endroits où des sorties ont été organisées pendant ces vacances. Les trajets ont également pu être représentés.

Le mercredi 27 février, les enfants ont pris le car pour se rendre à Guipry-Messac afin d'assister au spectacle jeune public « Sur la nappe » organisé par la MJC.

Le mardi 6 mars, Hélène Langlois, animatrice du CPIE (centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Val de Vilaine, est intervenue au centre de loisirs pour faire découvrir aux enfants les oiseaux qui vivent sur la commune. Armés de patience et de jumelles, les enfants ont pu les épier tout au long des vacances.

Enfin le vendredi 9 mars, chaussés de bottes pour pouvoir marcher dans la boue et dans les flaques, les enfants ont passé la matinée à l'étang de la Prairie à Guignen où ils ont pu continuer à observer les oiseaux, jouer et se promener.

Au cours des vacances de printemps, nous continuerons à développer le projet « A la découverte de mon territoire » accompagnés du CPIE qui viendra nous sensibiliser sur les insectes qui nous entourent.

Durant ces vacances, l'accueil de loisirs sera ouvert **du mercredi 25 avril au vendredi 4 mai**. Il sera fermé la semaine du 7 au 11 mai toutefois les enfants pourront être accueillis à l'accueil de loisirs de Val d'Anast.

Pour tout renseignement concernant les inscriptions, les tarifs et les programmes vous pouvez vous rendre sur le site internet de la communauté de communes : www.vallons-de-haute-bretagne-communauté.fr ou venir au centre de loisirs les jours d'ouverture ou encore contacter la directrice au 06.24.28.45.70 et sur son adresse mail sophie.combrisson@vallonsdehautebretagne.fr.



Carte puzzle VHBC



Observation des oiseaux avec le CPIE Val de Vilaine

LES NOCTURNES :

L'évènement jeunesse bientôt à La Chapelle-Bouëxic
Rejoignez l'équipe des bénévoles !

Les Points Information Jeunesse de Vallons de Haute Bretagne Communauté, en partenariat avec l'animation jeunesse Léo Lagrange et la commune de la Chapelle-Bouëxic, organisent la 14^è édition des Nocturnes, samedi 24 novembre à La Chapelle-Bouëxic.

Le principe des Nocturnes est simple : une commune, une soirée festive et surtout une organisation impliquant largement les jeunes du territoire. Le programme du prochain évènement est en préparation mais sera à coup sûr riche en propositions et en découvertes !!!



Rejoignez les bénévoles

L'originalité du projet et la clé de sa réussite ?

Les bénévoles qui sont intégrés à l'équipe et s'investissent selon leurs envies ! Depuis 2012, des bénévoles de 11 à 79 ans ont déjà participé à l'organisation des Nocturnes et enrichissent le projet à chaque édition (déco, technique, accueil, animation, restauration,...).

Pour mettre en place cette nouvelle édition des Nocturnes, nous vous donnons rendez-vous :

Mercredi 25 avril à partir de 16h à la salle de sports de La Chapelle.

Au programme : goûter convivial, présentation des Nocturnes et du bénévolat en vidéo. Venez découvrir ce projet et donner vos idées pour la programmation de la soirée (quel thème, quels intervenants, quelles animations,... ?) !!! L'équipe est toujours prête à accueillir de nouveau bénévoles... Avis donc aux amateurs.

Renseignements :

Reunan Girard : 02 99 52 08 91 ou 06 88 01 15 59

LA FÊTE DU JEU A LA CHAPELLE-BOUËXIC

Pour cette 5ème édition, Vallons de Haute Bretagne communauté, propose la fête du jeu ce :

samedi 2 Juin

à La Chapelle Bouëxic dès 14h .

Organisé par le service animation famille de Centre social et culturel Chorus et les membres de l'association ludique « Le coffre à jouer », cet évènement convie les habitants du territoire à profiter d'une journée ludique et conviviale autour du jeu.

Chaque année, la fête du jeu s'associe à une municipalité différente afin de rencontrer les habitants de tout le territoire.



Association ludique - Vallons de Haute de Bretagne Communauté

Cette année, **place au CIRQUE** :

jonglerie, poney, déguisements, maquillages, clowns et d'autres surprises divertiront les habitants du territoire.

Comme d'habitude, les amateurs de jeux profiteront de l'éventail de jeux de société de 0 à 77 ans de la ludothèque du Centre social et culturel CHORUS. Time up, Dixit, les colons de catane, la tour enchantée ou encore les jeux géants seront à disposition...

Une occasion de découvrir ou redécouvrir des jeux qui amuseront toutes les générations.

Info : Chorus – rue du Querpon – 35330 Val d'Anast – 02 . 99. 92 .46 .99

LOCATION DE VELO A ASSISTANCE ELECTRIQUE



Désormais, Vallons de Haute Bretagne Communauté vous propose **un service de location de vélos à assistance électrique pour vos trajets domicile-travail.**

Aller en travail à Vélo !

Afin de proposer une alternative à l'utilisation de la voiture pour les trajets quotidiens, Vallons de Haute Bretagne Communauté a décidé de lancer un service de location de Vélos à assistance électrique (VAE).

Conditions et tarifs

Il sera possible de louer un vélo par foyer, pour une durée de :

- 3 mois, au prix de 85 €,
- 6 mois, au prix de 150 €,
- 12 mois, au prix de 275 €.

50% du prix de cette location peut être pris en charge par l'employeur.

La location est renouvelable dans la limite de 24 mois et avec la possibilité de d'acheter le vélo au bout de deux ans, au tarif de 350 €.

Conditions générales et renseignements

sur : www.vallons-de-haute-bretagne.fr ou 02.99.57.03.80

Bibliothèque Municipale : Baby Yoga à la bibliothèque



A l'occasion de la semaine de la Petite Enfance, la bibliothèque vous propose un atelier yoga « Lire en Corps » avec happy korpo **mercredi 18 avril à 16h30.**

Destinée aux bébés (0-3 ans) accompagnés de leurs parents, cette séance vous emmènera en voyage à la découverte de votre corps et de beaux livres jeunesse.

Renseignements et inscriptions :

au 02.99.92.05.71 ou

bmlachapellebouexic@gmail.com

happykorpo.com

bibliothequesdesvallons.fr



L'atelier de ton téléphone

Après avoir suivi une formation de technicienne réparatrice, Mme GLET Lydie a décidé de monter sa petite entreprise. Depuis mai 2017, elle met ses compétences à votre service pour réparer nos indispensables téléphones ou tablettes !

Sa spécialité : **iPhone et iPad** ...toutes générations, elle propose aussi la vente d'accessoires pour téléphone : verre trempé et housse en silicone.

Pour la joindre, rien de plus simple :

Lydie Glet

L'atelier de ton téléphone

Facebook : L'Atelier de ton téléphone

Email : latelierdetontelephone@yahoo.com

Portable : 06.59.30.50.05

Petit plus.....Elle se déplace à votre domicile pour la prise en charge de votre (vos) appareil(s) : temps de réparation : environ 24 h.

Nouveauté : Mme GLET peut aussi vous apprendre à utiliser votre appareil pour les non-initiés.



Evolute Formation

Rencontre avec Mr Allain Philippe

Le paysage économique de notre commune s'étoffe. Nous accueillons l'entreprise Evolute Formation dans la maison du CCAS .

Evolute formation, c'est d'abord, la volonté de former au nettoyage industriel. Puis, lorsque Mr Launay fait la rencontre de Mr Allain (infographiste) une nouvelle idée germe et prend forme en 2016 : objectifs..... **créateur d'indépendance**. Qu'en est-il exactement ?

Ils proposent effectivement aux entreprises, associations des formations WEB et PRINT. Evolute formation les accompagne pour mettre en place leur communication : site internet, carte de visite, flyers, affiches.

Le principe premier de leur prestation est de rendre l'outil numérique accessible en s'appuyant au maximum sur des solutions gratuites et surtout de rendre autonomes ! Les stagiaires disposent à l'issue de leur formation des outils et code d'accès pour gérer leur propre communication, en toute indépendance.

Evolute Formation met aussi ses compétences pour imaginer, réaliser votre communication dans son intégralité.

Contact : EVOLUTIVE FORMATION

Tel : 02 23 44 59 39 ou 06.13.49.67.50

5 rue de la Mairie

35330 LA CHAPELLE-BOUËXIC

Mail : philippe@evolute-formation.fr

Site internet

<https://evolute-formation.fr/>



A DECOUVRIR



Patricia VALIERE est installée avec son mari depuis le mois de septembre dernier sur notre commune et peut-être l'avez vous déjà rencontrée ?

Partenaire du leader mondial depuis 40 ans dans le domaine du Bien-être, Mme VALIERE est à son compte.

Son cœur de métier : la relation humaine grâce à la vente directe d'un large choix de produits du quotidien à base d'Aloe vera : des produits d'hygiène, des buvables, des cosmétiques mais aussi des produits spécifiques pour les sportifs et une gamme complète de gestion du poids... L'été arrive !!!

Si vous recherchez des solutions naturelles, ses conseils vous permettront de découvrir une plante, ses bienfaits et bien plus encore... alors n'hésitez plus **contactez la au 06 77 42 10 22.**

M ANIFESTATIONS A VENIR

CONCOURS DE BOULES



Avec les beaux jours, l'envie de prendre l'air revient.
Je convie tous les amateurs et joueurs de boules à venir à la
réunion d'inscription le :

**Jeudi 19 Avril, à 20h00,
Salle de réunion de la Bibliothèque.**

Ceci pour établir le calendrier et s'inscrire le soir même, au tournoi de boules qui se déroulera de :

Mi Avril à mi Septembre en doublette.

Ne pourront participer au concours que les équipes inscrites ce jour là.

Si vous ne pouvez pas assister à cette réunion, transmettez votre inscription à vos amis boulistes ou à **Patrick LEMOINE** au **06.23.09.94.35** avant le **19 avril 2018** afin de pouvoir constituer les groupes.

A Bientôt.

ACPG CATM

- **Le 8 mai** : Rassemblement au monument aux morts à 9h15. Cérémonie cantonale à COMBLESSAC.
- **Le 18 Mai** l'association organise un voyage d'une journée.

Au programme : Visite guidée des Jardins de La Ballue : Jardins labyrinthiques du Château de La Ballue, jardins enchantés et inattendus sur des terrasses du XVIIème siècle qui dominent le beau paysage de la vallée du Couesnon, en pays des marches de Bretagne. Inspiré de l'Italie baroque, le premier jardin propose un parcours labyrinthique et ludique , à travers 13 chambres de verdure (bosquet, attrape, jardin mouvementé, théâtre de verdure...). Les jardins de la Ballue ont reçu le Second Prix du Jardin Européen.

L'après-midi : Temps libre au Cimetière Américain de Saint James, inauguré le 20 juillet 1956, qui contient les dépouilles mortelles de 4410 soldats tombés au combat dans la région Nord Ouest de la France.

Puis découverte commentée de Fougères en petit train : le Quartier Médiéval, la Ville Haute et son Belfroi le « plus ancien de Bretagne ».



Prix par personne : 72 €uros.

Il ne reste que quelques jours, pour vous inscrire à cette journée. **Ce voyage n'est pas uniquement réservé aux adhérents mais ouvert à tous !!!**

Vous pouvez contacter Mr THOMAS Alain au 02.99.92.04.45 ou Mr RAIMBAULT Francis au 02.99.92.03.70

AMICALE LAÏQUE

Comme chaque année, nous avons organisé notre traditionnel loto le **1^{er} Avril 2018** à la salle du Rotz de Val d'Anast pour lequel les joueurs se sont déplacés en nombre. Ce fut un après-midi convivial et sympathique. Nos partenaires pour ce loto ont été en grande partie les commerçants de La Chapelle Bouëxic. **Nous tenions à les remercier vivement :**

Le garage du Canut	l'Ardoise gourmande
Coiffure Imagin'hair	Le bar Chez Lili
L'entreprise Frangeul	La boulangerie Brodin
La boulangerie Le Fournil du vieux four	La boucherie-épicerie Henri Boivin
La crêperie Le Guen	
Rosalou Fleurs	La pharmacie Guinchard

Nous remercions particulièrement la municipalité de VIGEOIS (commune avec laquelle nous sommes jumelés). Cette dernière a fait un don d'une semaine en mobil home pour séjourner dans son camping en Corrèze lors de notre loto.

Une vente de chocolats de Pâques a été proposée aux élèves de l'école de La Roche Pourprée en partenariat avec la boulangerie Brodin ; Carl et Magali ont confectionné de délicieux œufs personnalisés et figurines en chocolat à leur intention. Encore merci à eux pour cette collaboration.

Bonne nouvelle : une deuxième collecte Paprec a été organisée le **7 Avril 2018**. Nous vous rappelons que des permanences sont assurées tous les **1ers et 3èmes samedis de chaque mois** par des amicalistes. N'hésitez pas à leur déposer vos journaux et papiers ficelés.

Nous vous rappelons que les actions menées par l'Amicale Laïque permettent de financer les nombreux projets et sorties scolaires des enseignants de notre école.



Enfin, pour clôturer l'année scolaire, nous vous donnerons rendez-vous le **samedi 16 Juin 2018** pour célébrer la Fête de l'école.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter notre blog : amicalelachapelleb.blogspot.fr ou contacter la présidente Nathalie au 06 16 06 17 68

Opération Recyclage Papier Amicale Laïque/Paprec

Afin de sensibiliser nos enfants au tri sélectif et nous permettre de récolter des fonds pour financer leurs projets d'école, l'Amicale Laïque vous invite à stocker tous vos papiers types prospectus (sans emballage plastique, sans carton), journaux, magazines, catalogues, annuaires, vieux livres...

La collecte continue

Au local derrière la Bonne Franquette :
Tous les 1ers et 3èmes samedis du mois de 10h à 12h à partir de septembre 2017 jusqu'en Juin 2018. Des amicalistes seront présents pour vous accueillir.



Pour faciliter la manutention, pensez à ficeler vos paquets.

Plus nous remplissons de benne de la Paprec, plus nous récolterons d'argent pour nos projets !

Pour plus d'informations, contactez Nathalie au 06.16.06.17.68

Passez l'information autour de vous !



ACCA



Assemblée générale

Le Conseil d'Administration vous convie à
l'assemblée générale

Le dimanche 13 Mai
à 10h00, Salle de la Bibliothèque.

Ordre du jour :

- Compte rendu moral et financier.
- Elections du tiers sortant.
- Questions diverses.

FAMILLES RURALES : Danses de salon

Nouveau !

Familles Rurales vous propose une initiation à la danse de salon

le vendredi 27 avril 2018 de 20h à 21h30

à la salle polyvalente de La Chapelle-Bouëxic.

Ce cours sera dispensé par Thierry. Participation demandée : 5€

Renseignements complémentaires au 06.98.81.05.74



COMITÉ DES FÊTES

Ce nouveau numéro de l'écho chapellois nous permet de vous donner des nouvelles fraîches du comité des fêtes.

L'aventure continue ! Le nouveau bureau, élu à l'assemblée générale du mois de septembre, a pour la première fois de son histoire porté à sa tête une présidente : Emmanuelle THOMAS investie au comité des fêtes depuis plus de 10 ans. Didier RENAULT est quant à lui, trésorier et Etienne PERON secrétaire. Notre action s'inscrit dans la continuité des initiateurs de l'association : Olivier LARCHER et de Frédéric WESTER. Nous tenions tout particulièrement à les remercier pour leur investissement sans faille au sein du comité des fêtes depuis de très nombreuses années.

Les événements prévus cette année :

- la braderie qui a eu lieu le Lundi de Pâques

- un dîner spectacle en partenariat avec les cambrouss' ries le **20 avril** à la salle des fêtes de La Chapelle Bouëxic.

- La fête de la musique le **samedi 30 juin** avec une programmation exceptionnelle :

Les copains des bois, Faygo, Les Malouiners, Les Génisses Dans L'Mais, Rhuy-Vilaine Accordéon, Dorn Ha Dorn/35, Swing à Mémé, La Vagabonde

Et ce, grâce à l'investissement sans réserve de Marie-Thérèse LARCHER soutenue par Anita FONTAINE.

Nous étudions actuellement une soirée ciné en « plein air » début septembre pour tous les habitants de La Chapelle et comptons sur votre présence pour faire de cette première édition un succès !!!

Enfin nous réitérons notre appel aux bonnes volontés. Nous avons besoin de vous tous pour faire de cette année une nouvelle réussite. Vous pouvez nous joindre sur notre mobile au **07 83 09 41 01**.

FC PAYS D'ANAST

Le week end du 16 au 19 février, 11 joueurs U10/U11 et 13 joueurs U12/U13 se sont rendus chez nos amis de VIGEOIS pour participer au tournoi de foot en salle organisé par L'ENTENTE DES VERGERS (groupement de plusieurs clubs dont VIGEOIS).

L'une des équipes U11 s'est classée 4ème et l'autre a terminé 9ème. Les U12/U13 se sont classés respectivement 4ème et 12ème.



Les enfants pendant leur séjour ont été chaleureusement accueillis dans des familles de VIGEOIS. Quant aux dirigeants (dont 3 U17) et aux accompagnateurs, ils logeaient dans le superbe gîte de VIGEOIS. Grands remerciements aux dirigeants, joueurs, familles et élus de VIGEOIS pour leur accueil convivial et chaleureux. Nous pourrons leur rendre la pareille lors de la venue des jeunes footballeurs de VIGEOIS au tournoi jeunes du FC PAYS D'ANAST qui se déroulera **au stade de MERNEL les 16 et 17 juin 2018.**

AGENDA DES MANIFESTATIONS

- **Mercredi 18 Avril à 16h30** : Atelier Lire en corps » pour les bébés de 0 à 3 ans à la bibliothèque municipale.
- **19 Avril à 20h00** - Salle de réunion de la bibliothèque. Réunion d'inscriptions pour le concours de boules.
- **20 avril à 20h00** : Dîner spectacle à la salle polyvalente, festival des Cambrouss'ries.
- **25 Avril à partir de 16h00** - Salle multisports. Invitation pour les personnes souhaitant être bénévoles pour l'évènement « Les Noces nocturnes » du 24 Novembre prochain
- **27 avril de 20h à 21h30** : Initiation à la danse de salon à la salle polyvalente.
- **8 Mai** : Rassemblement au monument aux morts à 9h15.
- **13 Mai à 10h00** Assemblée générale de l'AC-CA à la salle de la bibliothèque.
- **18 Mai** : Voyage d'une journée organisé par les Anciens Combattants.
- **19 Mai de 9h00 à 13h00** : Marché place de l'église.
- **2 Juin de 9h00 à 12h00** : Journée citoyenne au cimetière.
- **2 Juin dès 14h00** : Fête du Jeu à La Chapelle-Bouëxic.
- **8 Juin à 20h00** : Animation à la salle des fêtes : Quel avenir pour la pratique cyclable ?
- **10 Juin de 10h à 19h** : Carrefour départemental du vélo.
- **16 Juin** : Fête de l'école.
- **16 et 17 Juin** : Tournoi jeunes du FC pays d'Anast au stade de Mernel.
- **30 Juin** : Fête de la musique.

Un financement pour les plantations de haies bocagères : Le programme Breizh Bocage.

Depuis 2015, Vallons de Haute Bretagne Communauté porte le programme Breizh Bocage. Après une année consacrée à inventorier les haies bocagères et établir une stratégie territoriale, la seconde campagne de plantation a été lancée cet hiver, elle a permis la création de plus de 15 km de haies soit la mise en terre de près de 15 000 plants avec 42 espèces locales différentes. Entre janvier et fin juin, de nouveaux dossiers de plantation peuvent être constitués avec les personnes volontaires pour des travaux au cours de l'hiver.

Qu'entend-on par bocage ?

Le bocage désigne un paysage où les champs et les prés sont enclos par des alignements d'arbres et d'arbustes sur talus ou à plat. Cette végétation haute de 2 à 20 mètres en limite de parcelle est apparue au Moyen-âge puis elle a été mise à mal des années 60 à 90 par les remembrements et l'urbanisation.

Les services écosystémiques rendus par le bocage

Le bocage rend « gratuitement » de nombreux services (dits écosystémiques) comme l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction de l'érosion des sols, la préservation de la biodiversité ou encore la production de bois d'œuvre et bois-énergie. Un maillage bocager fonctionnel, notamment via des haies sur talus, jouera un rôle sur la quantité et la qualité de la ressource en eau. Les haies perpendiculaires à la pente vont ralentir la circulation de l'eau et favoriser son infiltration dans le sol vers les nappes phréatiques. En plus de réduire le transfert de polluants les haies font preuve de capacités de biodépollution, par exemple, pour le nitrate, une partie sera absorbée par les arbres et arbustes tandis qu'une autre partie sera dégradée par les bactéries.

Les haies perpendiculaires à la pente favorisent l'infiltration des eaux et diminuent par la même occasion les phénomènes de ruissellement responsable de l'érosion des sols.

Le réseau bocager, notamment lorsqu'il est connecté à des boisements, est un refuge et une source de nourriture pour les abeilles et autres pollinisateurs si précieux mais si menacés. C'est aussi un lieu de vie pour les préda-

teurs des ravageurs des cultures (pucerons, taupins, charançons) qui limiteront leur prolifération. Le bocage joue également un rôle de brise-vent efficace puisqu'une haie multi-strates (arbres et arbustes) peut réduire de 30 à 50% la vitesse du vent. En plus de ces services écosystémiques, les haies sont une ressource économique puisque les troncs peuvent être valorisés en bois d'œuvre (menuiserie, charpente) et le bois d'émonde en bois-énergie. Tous ces rôles font qu'il est important de créer et de restaurer le maillage bocager. Le programme Breizh bocage participe à cet objectif en finançant la plantation ou la restauration des haies bocagères.

Personnes éligibles au programme Breizh Bocage

Toute personne (particulier, agriculteur, commune) disposant de terrains sur le territoire de *Vallons de Haute Bretagne Communauté* est susceptible de bénéficier d'un financement et de la réalisation des travaux de plantation par des entreprises partenaires sélectionnées.

Ce financement est assuré par le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural), l'Agence de l'Eau, la Région Bretagne, les Conseils départementaux et *Vallons de Haute Bretagne Communauté*.

Critères de sélection

Pour qu'une plantation de haies puisse être éligible au financement Breizh Bocage, elle doit répondre à plusieurs critères :

Le projet doit être composé d'arbres et arbustes d'espèces locales (Chêne, Noisetier, Châtaigner, Erable champêtre...)

La où les haies créées dépassent les 100 mètres de longueur cumulée

La plantation ne doit pas se situer entre deux parcelles bâties.

La démarche en 4 étapes

Contact avec le technicien bocage pour fixer un rendez-vous sur le terrain. Réalisation du dossier de plantation avec le technicien bocage. Validation du dossier de plantation par les financeurs et la communauté de communes. Les travaux de plantation sont réalisés au cours de l'hiver, ils sont financés par la communauté de Communes et effectués des entreprises partenaires.

Renseignements auprès du chargé de mission bocage : Mr Clément BEBIN :

07.71.36.13.39 ou 02.99.92.35.18

clement.bebin@vallonsdehautebretagne.fr

HORAIRES ET PERMANENCES

Mairie

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30

Permanences les samedis suivants

De 9h30 à 12h00

21 Avril

5 et 26 Mai

9 et 23 Juin



Permanence des élus

de 10h à 12h00

Le samedi

Sur rendez-vous

37 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.15
www.lachapellebouexic.com
✉ mairie.de.la.chapelle.bouexic@wanadoo.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi

de 9h à 12h30

Samedi de 9h à 12h00



12 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.01.10

Bibliothèque Municipale

Mardi de 17h à 18h

Mercredi de 9h à 12h15

et de 15h à 18h

Jeudi de 17h à 18h

Vendredi de 17h à 18h

Samedi

de 10h30 à 12h30



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71

✉ bmlachapellebouexic@gmail.com

Espace Multimédia

Lundi sur rendez vous

Mardi, Jeudi, Vendredi

De 9h à 9h45 et de

10h30 à 12h00



19 Rue de la Mairie
☎ 02.99.92.05.71

✉ linda.lelay@vallonsdehautebretagne.com

Permanences Architecte Conseil sur rendez-vous.

A l'espace social Chorus (02.99.92.46.99) :

20 Avril, 18 Mai, 15 Juin

Mairie de Guichen (02.99.52.05.75) :

7 et 24 Mai, 4 et 21 Juin .

Permanences Député

Uniquement sur rendez-vous auprès de son

collaborateur Nicolas Elleouet

au 06.64.82.58.50 ou par mail

Nicolas.Elleouet@clb-an.fr

Vendredi de 15h à 18h

Guichen : 25 Mai, 29 Juin et 27 Juillet.

Val d'Anast : 9 Mai et 3 Août.



Permanences Conciliateur de Justice

Uniquement sur rendez-vous

Mairie de Guichen (02.99.05.75.75)

23 Avril, 28 Mai, 18 Juin.

Chorus - Val d'Anast (02.99.92.46.99)

L'après-midi : 19 avril. 24 Mai, 14 Juin

Transports

Les dépliants concernant les nouveaux horaires des transports Illeloo en direction de Rennes sont disponibles à l'agence postale, à la mairie ou à la bibliothèque. Ils sont également affichés à l'abri de bus « Rue de Rennes ».



Déchetterie

Hiver du 01/11 au 31/03 : Lundi de 14h à 17h

Mercredi et vendredi de 14h à 17h -

Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Été du 01/04 au 31/10 :

Lundi de 14h à 18h - Mercredi et vendredi de 14h à

18h - Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Route de Maure à Mernel